



PV

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

Dimanche le 5 juin à 9H00

45 personnes en présentielle et +/- 22 personnes en zoom

English version follows on page 5

- 1. Présentation des membres du conseil d'administration 2022, deux postes disponibles pour les élections.**
 - a. Benoit Huet, président;
 - b. Ken Adessky, vice-président;
 - c. Marlene Rosen, trésorière;
 - d. Marie-José Pepin, secrétaire,
 - e. Daniel Morier, directeur; I
 - f. Isabelle Brisette, directeur (absente).

- 2. Parole à la députée Marie-Hélène Gaudreau :** Elle nous parle que le myriophylle à épis est une priorité sur son territoire. Elle nous a aidé à l'obtention de la subvention étudiant, MERCI d'avoir pris le temps de nous parler

- 3. Parole à Mme Nadia Loisel de l'Auberge du P'tit Bonheur.** L'auberge cherche des moniteurs pour leurs camps de jour. Il cherche aussi des bénévoles pour des travaux et il remettre une passe d'accès a leur sentier en échange de 10 hrs de bénévolat.

- 4. Remerciement à l'Auberge du P'tit Bonheur.** L'auberge nous prête la salle gratuitement en plus de nous laisser accès a leur terrain pour les mises à l'eau des bateau et leurs retraits à l'automne. MERCI de leur collaboration!

- 5. Quorum et avis d'assemblée.** Nous avons le quorum avec les gens sur place en plus de ceux sur zoom.

- 6. Adoption de l'ordre du jour.** Ajout d'un point au varia : bateau ballast. Adopté M. Brodeur, Secondé Mme Ranger.

- 7. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 6 juin 2021.** Accepté à l'unanimité. Adopté par Mme Ranger, Secondé Michel Bernard

- 8. Ratification de l'absence de nomination de comptables ou vérificateurs pour l'année en cours.** Accepté à l'unanimité.

- 9. Dépôt et approbation des états financiers au 31 décembre 2021 & mise à jour de la campagne de financement.** Accepté à l'unanimité. Adopté Helene Dubreuil, Secondé Brad Liberty

10. État de la situation sur le myriophylle à épis (MAE) & information sur les projets

- D'arrachage manuel (projet plongeurs Norm Hoffman)
- Certificat échu le 31 décembre 2021, un nouveau est difficile à demander vu les exigences ministérielles demandées.
- Besoin de bénévoles, nous envoyer vos courriels.
- Demandes aux municipalités de remettre sur pied le comité du lac quenouille avec des représentants de APLQ et des différentes municipalités. Toujours en attente
- On demande à tous les navigateurs de ramasser les boutures de MAE qui se trouve sur le lac pour éviter qu'ils prolifèrent dans le lac.
- Une formation sur comment arracher le MAE sera de nouveau disponible grâce à M. Hoffman, des détails suivront sur vos courriels.

11. Bouées et pancartes. Beaucoup + de pancartes & de bouées ont été installées cette année. SVP les respecter et aviser les gens qui contrevient à cette règle de l'a respecter.

12. Projet de vignette en cours, on demande aux villes de s'impliquer puisque nous n'avons aucune juridiction pour faire respecter les vignettes. En plus, que plusieurs accès au lac sont ouverts sur les propres propriétés des riverains comparativement à d'autres lacs qui ont qu'un seul débarcadère municipal.

13. Projet à la Plage Bien dans la baie Desjardins. La Conseillère de la municipalité du lac supérieur a annulé sa présence cette semaine et malgré nos demandes, nous n'avons aucune nouvelle sur ce projet de la ville. Une pétition est en cours de la part des riverains de la baie Desjardins.

14. Problème avec les locations de chalet à court terme. Nous en avons +/- 40 autour du lac. Ils ont besoin de permis provinciale, touristique et municipale. N'hésitez pas à vous plaindre à la ville si c'est bruyant et si les locations défilent étant donné qu'ils doivent être normalement de 30 jours et+. Un membre suggère d'aviser aussi revenu Québec. L'étudiante du projet de subvention été 2021 a eu comme mandat de contacter tous les propriétaires de RBB autour du lac pour leur donner le code éthique et les sensibiliser au MAE.

15. Parole au maire qui représente les municipalités : M. Paul Kushner, maire Val-des-Lacs, M Steve Perreault, maire Lac Supérieur et M. Frédéric Broué maire Sainte-Agathe. Seul le maire de VDL a répondu à notre invitation via courriel qu'on a lu à nos membres, (voir annexe 1)

16. Qualité de l'eau/transparence. Nous avons fait une demande pour qu'une analyse soit faite cette année. Nous aurons les résultats l'année prochaine.

17. Présentation du projet Emploi d'été Canada 2022. \$14,25/heures pour 280 heures, flexibles, fun! Nous sommes toujours à la recherche d'une personne entre 16 et 30 ans!

18. Mise à l'eau des bateaux : Il ne reste que le 11 juin AM 2022 pour ce faire. CONTINUER DE RÉSERVER UNE PLAGES HORAIRE via l'application GOrendezvous sur notre site www.lacquenouille.ca.

19. Offre spéciale pour les membres. Homme à tout faire @ \$25/hre; Golf Manito \$25golf/ voiturette du lundi au jeudi et \$40 du vendredi au dimanche + jours fériés; Sani-Nord fosses septiques et les entreprises Perrier ramonage de cheminées ont réservés le 29 juillet et le 7 octobre. + de gens réserve = meilleures\$\$\$ + d'info sur www.lacquenouille.ca
Un membre a demandé qu'on parle avec l'Auberge du P'tit Bonheur afin qu'on puisse avoir un rabais pour la passe annuelle d'accès à leur site pour les membres. L'association en fera la demande.

20. Élections; aucune élection, adoptée par Mme Ranger, secondé par M. Kaplan. 2 nouvelles personnes au CA : Louise Legaré et Élyse Desfossés

21. Varia Ginette Joly demande qu'on retire les bateaux a ballast du lac. Elle dit que l'eau du lac est transparente en semaine et perd de sa transparence et devient boueuses a partir du vendredi PM. Et que les sea doo aussi doivent être interdits. Un membre suggère délimiter le nombre d'heure et que les bateaux à ballast n'utilisent pas leur ballast. Une résolution est demandée :

2022-01 Qu'on entreprenne le processus pour enlever les bateaux a ballast dans le lac Quenouille.

Demandé par Mme Joly, secondé par M. Brodeur – Vote : 2 contre, 1 indécis, 25 pour

MERCI à tous les bénévoles qui nous ont aidé dans nos projets/actions tel que : Daniel Charron, Claude Éthier, Norm Hoffman pour les actions sur le myriophylle à épis et à Steven Nadler, notre webmaster !!!

22. Période de questions : Niveau d'eau très élevée du au nouveau barrage, rien ne peut être fait vu les exigences des ingénieurs, ministère environnement et des bassins.

23. Levée de l'assemblée @ 11 :45 hres

Annexe 1 :

De: "Val-des-Lacs, Paul Kushner" <Maire@val-des-lacs.ca>

Date: 29 mai 2022 à 18:22:25 HAE

À: benoit.huet07@gmail.com

Cc: "Lac-Superieur, Steve Perreault" <maire@muni.lacsuperieur.qc.ca>

Objet: reunion

Cher Monsieur Huet,

Je vous écris cette note au nom du Conseil de Val Des lacs.

Comme je vous l'ai déjà dit, ni moi ni aucun des deux conseillers du comité de l'environnement ne pourra assister à la réunion annuelle de la semaine prochaine.

Je voulais cependant vous offrir quelques informations que vous pourrez partager avec vos directeurs.

Nous sommes en train d'embaucher un environnementaliste et le comité n'a pas encore été formé. Nous avons eu l'occasion de discuter de certaines des questions que nous voulons aborder à l'avenir, concernant le lac Quennouilles.

Parmi les sujets abordés, mentionnons le problème de la Myriophille, les fosses septiques, la vitesse excessive et les bateaux sillage.

Nous pouvons obtenir des résultats concrets pour les fosses septiques assez rapidement, et nous sommes conscients de la pénurie de tuyaux sur le marché qui retardera de nombreuses installations.

Nous envisageons de modifier nos règlements et d'utiliser les pompiers pour patrouiller sur le lac afin de repérer les personnes qui roulent à des vitesses excessives et de leur donner des infractions.

Lors d'une récente présentation faite par le député fédéral aux maires et aux mairesses, nous avons appris que le délai pour modifier les règlements concernant le lac pourrait prendre entre 5 et 7 ans.

Bien qu'ils reconnaissent la gravité de la situation avec le Myriophylle, ils n'ont aucun plan en place.

Nous nous sommes engagés à préserver et à protéger les lacs et les forêts d'ici, et j'espère voir des changements positifs dans un avenir proche.

Sincèrement

Paul Kushner

Maire

Municipalité de Val-des-Lacs



Minutes (Translation)
2022 ANNUAL GENERAL MEETING
Sunday, June 5 at 9:00 am
45 people in person and +/- 22 people in zoom

Note : This English Version is a translation by MW Word of the French version. The French version represents the official version of the minutes. The English translation has not been reviewed or edited.

2. Presentation of the members of the 2022 Board of Directors, two positions available for the elections.
 - a. Benoit Huet, President;
 - b. Ken Adessky, Vice-President;
 - c. Marlene Rosen, Treasurer;
 - d. Marie-José Pepin, Secretary,
 - e. Daniel Morier, Director; I
 - f. Isabelle Brisette, Director (absent).
2. The floor for MP Marie-Hélène Gaudreau: She tells us that the Eurasian Waterfly is a priority on her territory. She helped us get the student grant, THANK YOU for taking the time to talk to us
3. I give the floor to Nadia Loisel from the Auberge du P'tit Bonheur. The hostel is looking for counselors for their day camps. He is also looking for volunteers for work and he gives an access pass to their trail in exchange for 10 hours of volunteering.
4. Thanks to the Auberge du P'tit Bonheur. The hostel lends us the room for free in addition to giving us access to their grounds for boat launches and withdrawals in the fall. THANK YOU for their cooperation!
5. Quorum and notice of meeting. We have a quorum with the people on site in addition to those on zoom.
6. Adoption of the agenda. Addition of a point to the varia: ballast boat. Adopted Mr. Brodeur, seconded Ms. Ranger.
7. Approval of the minutes of the last Annual General Meeting on June 6, 2021. Accepted unanimously. Adopted by Mme Ranger, secondé Michel Bernard
8. Ratification of the absence of appointment of accountants or auditors for the current year. Accepted unanimously.
9. Filing and approval of financial statements as at December 31, 2021 & update of the fundraising campaign. Accepted unanimously. Adopted Helene Dubreuil, seconded by Brad Liberty

10. Status of Eurasian Watermilfoil (AEW) & Project Information

- Manual grubbing (Norm Hoffman diver project)
- Certificate expired on December 31, 2021, a new one is difficult to apply for given the ministerial requirements requested.
- Need volunteers, send us your emails.
- Requests to municipalities to re-establish the Lac Quenouille committee with representatives of APLQ and the various municipalities. Still waiting
- All mariners are asked to collect AEW cuttings from the lake to prevent them from proliferating in the lake.
- Training on how to snatch the EAW will be available again thanks to Mr. Hoffman, details will follow on your emails.

11. Buoys and signs. Many + signs & buoys have been installed this year. Please respect them and notify people who violate this rule of compliance.

12. Vignette project in progress, we ask cities to get involved since we have no jurisdiction to enforce the vignettes. In addition, several accesses to the lake are open on the residents' own properties compared to other lakes that have only one municipal landing.

13. Project at Bien Beach in Desjardins Bay. The Councillor of the Municipality of Lake Superior cancelled her attendance this week and despite our requests, we have no news on this project of the city. A petition is underway from residents of Desjardins Bay.

14. Problem with short-term cottage rentals. We have +/- 40 around the lake. They need provincial, tourist and municipal permits. Do not hesitate to complain to the city if it is noisy and if the rentals scroll since they must normally be 30 days and +. One member suggested that Revenu Québec should also be notified. The student of the summer 2021 grant project had the mandate to contact all the owners of RBB around the lake to give them the code of ethics and make them aware of the MFA.

15. The mayor representing the municipalities: Mr. Paul Kushner, Mayor Val-des-Lacs, Mr. Steve Perreault, Mayor Lac Supérieur and Mr. Frédéric Broué, Mayor Sainte-Agathe. Only the mayor of VDL responded to our invitation via email that we read to our members, (see appendix 1)

16. Water quality/transparency. We have requested that an analysis be done this year. We will have the results next year.

17. Introducing the Canada Summer Jobs 2022 project. \$14.25/hours for 280 hours, flexible, fun! We are always looking for a person between 16 and 30 years old!

18. Launching of boats: Only June 11 AM 2022 remains to do so. CONTINUE TO BOOK A TIME SLOT via the GOrendezvous application on our www.lacquenouille.ca website.

19. Special offer for members. Handyman @ \$25/hre; Golf Manitou \$25golf/cart Monday to Thursday and \$40 Friday to Sunday + holidays; Sani-Nord septic tanks and Perrier chimney sweeping companies have booked on July 29 and October 7. + people reserve = best\$\$\$ + info on www.lacquenouille.ca
A member asked that we speak with the Auberge du P'tit Bonheur so that we could have a discount for the annual pass to access their site for members. The association will make the request.

20. Elections; no election, adopted by Ms. Ranger, seconded by Mr. Kaplan. 2 new members of the Board: Louise Legaré and Élyse Desfossés

21. Varia Ginette Joly requests that ballast boats be removed from the lake. She says the lake water is transparent on weekdays and loses transparency and becomes muddy from Friday PM. And that sea doo too must be banned. One member suggested delimiting the number of hours and that ballast boats should not use their ballast. A resolution is requested:

2022-01 That the process to remove ballast boats from Quenouille Lake be initiated.

Requested by Ms. Joly, seconded by Mr. Brodeur – Vote: 2 against, 1 undecided, 25 for

THANK YOU to all the volunteers who helped us in our projects / actions such as: Daniel Charron, Claude Éthier, Norm Hoffman for the actions on Eurasian watermilfoil and Steven Nadler, our webmaster !!!

22. Question period: Very high water level due to the new dam, nothing can be done given the requirements of engineers, Ministry of Environment and Basins.

23. Adjournment @ 11:45 hrs